



RÉENCHANTER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

Un accord a été trouvé en Commission mixte paritaire ces tous derniers jours autour du projet de loi « Engagement dans la vie locale et proximité de la vie publique ». A une encablure des élections municipales de mars 2020. Ce texte vise à ajuster et stabiliser les équilibres au sein du « bloc communes-communauté » à propos des périmètres des intercommunalités, des modes de gouvernance, du partage des compétences. Il cherche aussi à encourager l'engagement dans la vie publique locale en simplifiant et en mieux valorisant le mandat d'élu local. Après 9 ans de réforme territoriale et particulièrement au cours de ce dernier mandat, des points de clivage sont apparus entre élus, notamment sur la vision de l'intercommunalité aujourd'hui. On ne peut qu'espérer un prochain mandat plus serein, à même de « réenchanter l'action publique locale ».

« Réenchanter l'action publique locale », c'était peu ou prou l'objet de la rencontre organisée à Neuves-Maisons le 2 décembre dernier par Citoyens et Territoires et l'Association Nationale Nouvelles Ruralités. L'intervention du géographe Romain LAJARGE, deux tables rondes, des ateliers participatifs ont permis d'aborder trois sujets majeurs : repenser le projet local, le lien communes-communauté, la participation citoyenne.

Retrouver la concorde sur les territoires



les choses ont été « imposées d'en haut » là où l'intercommunalité s'est historiquement fondée sur le volontariat et le projet de territoire partagé. De ce fait, et comme l'indique Romain LAJARGE, « les rapports entre les communes et les intercommunalités ont été complètement bouleversés en l'espace de quelques années ». Selon le chercheur, c'est une vision spatialiste qui l'a emporté, avec des seuils minimums de population et la tentation de communautés « XXL », sans que le gain d'efficacité dans l'action publique soit prouvé. Il plaide pour le maintien du nombre de nos communes françaises, garantes du lien de proximité et lieu d'attachement des Français. Il souligne aussi le vrai besoin de concorde sur les territoires pour retrouver « ce 'nous' que les élus, à condition d'aller chercher les citoyens, étaient en mesure de fabriquer lors de la définition des projets de territoire ». Enfin, il plaide également pour une « différenciation » qui prenne en compte la grande diversité de nos territoires et évite les solutions et réglementations simplistes et uniformisantes.



Ne pas, ne plus opposer communes et communautés...



Les communes justement, il en a été question avec Rose-Marie FALQUE, maire de Azerailles et présidente de l'Association des maires de Meurthe et Moselle et Michel FOURNIER, maire de Les Voivres (88) et Vice-président national de l'Association des Maires Ruraux de France (voir par ailleurs l'interview ci-contre). La première considère les maires comme les « grognards de la République », soulignant que s'ils ont un peu de mal à se situer dans le « qui fait quoi et qui décide quoi », que dire des citoyens ? Le lien de proximité avec les habitants reste essentiel et le lien entre élus aussi, or ce lien se distend dans les grandes assemblées communautaires. Pour Michel FOURNIER, l'intercommunalité doit revenir à son rôle premier : se rassembler pour faire à plusieurs ce que les communes

ne peuvent pas faire seules, et s'en tenir à cela. C'est le cas selon lui pour le développement économique, cela l'est moins pour la gestion de l'eau et de l'assainissement (gros point de désaccord entre parlementaires dans le cadre de la loi Engagement en Proximité). Il pointe du doigt ces intercommunalités « XXL » à la gouvernance nécessairement ingérable et trop éloignées des citoyens. Il ne souhaite pas opposer les communes et l'intercommunalité mais demande qu'on ne pense plus à la place des maires...

Laurent TROGRILIC, maire de Pompey, Président de la CC du Bassin de Pompey et membre du bureau de l'Assemblée des Communautés de France, nuance le propos. Pour lui, les intercommunalités restent ce que les élus locaux et notamment les maires en font, ils en sont bel et bien acteurs et certaines communautés « XXL » ont été des démarches volontaires comme de la Communauté urbaine de Reims. L'important est de bâtir une gouvernance adaptée, discutée entre élus locaux, de s'appuyer sur un projet de territoire, socle de l'action publique locale. Et s'il existe des exemples de blocages, il existe également de nombreuses expériences de réelles dynamiques de territoire au service des habitants.

Comment mieux impliquer les citoyens sur les territoires ?

Salvatore LA ROCCA, maire de Distroff (57) estime que l'action en faveur de l'environnement et l'urgence climatique sont un très bon moyen pour mettre autour de la table citoyens, élus et experts. Les habitants ont envie de participer – la belle participation lors de soirées organisées à Distroff dans le cadre du Grand débat National l'a montré – et les outils existent. La construction du Plan Climat Air Energie Territorial, s'il est participatif, peut être par exemple un excellent catalyseur d'énergies locales. Yolaine de COURSON, députée de Côte d'Or abonde dans ce sens en soulignant que l'on peut construire beaucoup de choses en proximité avec les habitants, dans tous les domaines. Et l'élu local a désormais plus un rôle d'animateur de cette concertation sur le quartier, le village...

La citoyenneté cherche son chemin dans une période matérialiste et individualiste mais où nous prenons aussi conscience de notre fragilité et de la nécessité d'agir ensemble. Pour Dominique POTIER, député de Meurthe et Moselle, « pour que chaque territoire devienne l'occasion de jardiner un bout de planète », il convient de mettre à distance le citoyen du monde marchand (exemple : la publicité intempestive, l'ouverture des magasins le dimanche) et aussi que les élus locaux veillent à la présence sur les territoires de l'Éducation Populaire, premier lieu entre la famille et l'école pour donner le goût de l'engagement.

Enfin, Dominique VALCK, président du conseil de développement du Grand Nancy et Président de la Conférence Nationale des Conseils de Développement a insisté sur la nécessité de remettre de la fraternité dans l'élaboration des projets sur les territoires. Les habitants ont plus de connaissances qu'auparavant et ils apportent une ingénierie citoyenne utile aux élus en les aidant à prendre des décisions qui ne sont pas simples. C'est notamment tout l'intérêt des Conseils de Développement dont l'existence même aurait un temps été remise en cause lors des débats sur le projet de loi « Engagement et Proximité ».



Travailler sur une nouvelle complémentarité entre communes et communauté, mettre l'humain au cœur des projets de territoires en créant des espaces de dialogue et de construction collective semble être un bon chemin pour réenchanter l'action publique locale et relever les indispensables défis de la transition écologique et de la cohésion sociale dans notre pays. Finalement les fondamentaux du développement local ont encore de beaux jours devant eux....

Élections 2020 : Engagez-vous !

Citoyens & Territoires mène des actions de sensibilisation et d'information à l'occasion des municipales de 2020. (mode de scrutin, organisation et grands enjeux des territoires, modalités de la participation citoyenne). N'hésitez pas à faire appel au réseau.

Contact : Kristell JUVEN, kjuven@citoyenterritoires.fr

Pour être maire il faut se bouger !

Michel FOURNIER est le maire de la commune de Les Voivres (Vosges). Un maire atypique, sans étiquette politique, qui ne mâche pas ses mots. Un « développeur », qui a su rendre sa commune de 315 habitants attractive, culturelle, touristique, en transition...¹ Président de l'Association des Maires Ruraux des Vosges et 1er vice-président de l'AMRF², nous lui avons demandé ce qu'il pense de l'action publique locale et de son évolution.

Que reprenez-vous du mandat local qui s'achève ?

On sort d'un mandat assez difficile. La loi NOTRé³ n'a pas fini d'avoir des conséquences dans l'organisation des collectivités et l'action locale... Il y a quelques temps encore, les élus locaux ne semblaient pas avoir d'intérêt aux yeux du gouvernement : « trop de communes, trop cher... » ; il y a eu aussi l'épisode « balance ton maire », difficile à avaler. Et puis les « gilets jaunes » et le grand débat national ont quelque peu changé la donne. Nous avons une responsabilité à l'AMRF car c'est nous qui avons proposé la mise en place des « cahiers de doléances » dans les mairies. D'un seul coup on s'est aperçu qu'il existe des interlocuteurs locaux, les élus municipaux, qui sont des démineurs de 1ère catégorie... C'est tout juste si on ne nous voit pas comme des saints désormais !...

Comment abordez-vous les élections à venir, le prochain mandat ?

Je crains vraiment que de nombreux maires ne veuillent plus se représenter. On parle de la moitié, ce sera sans doute moins, mais si beaucoup laissent la place c'est aussi tout une expérience qui part... Concernant l'intercommunalité, on brasse des sujets complexes, cela demande de plus en plus de temps et d'engagement ce qui est lourd pour une personne qui travaille. Je suis vice-président de la communauté d'agglomération d'Épinal, j'ai accès à l'information, je connais les dossiers mais cela reste compliqué et je crains que les nouveaux élus n'y comprennent pas grand chose... Cela peut créer des réticences alors même que l'outil intercommunal est intéressant et nécessaire. Le prochain mandat sera plus apaisé car il n'y aura plus de réformes. Aucun gouvernement n'imposera de nouvelles compétences obligatoires au niveau intercommunal. Du moins pour le moment, mais cela pourrait revenir... Par exemple aujourd'hui, la « commune nouvelle » est une option. Elle n'a d'ailleurs d'intérêt que si elle porte un vrai projet commun entre les communes qui la composent. Mais la loi Gatel, en proposant les « communes-communauté », pourrait ouvrir la voie à une solution imposée à l'avenir. Il faut donc rester prudent.



Que pensez-vous du projet de loi « Engagement et Proximité » actuellement en débat au Parlement ?

Avec le débat sur les indemnités des maires des communes de moins de 3500 habitants, on voit bien qu'on nous incite à nous regrouper entre communes parce que nous n'avons pas les budgets nécessaires pour faire face... En cela, Sébastien Lecornu est plus que favorable aux communes nouvelles, même s'il ne le dit pas ouvertement. On nous parle de la conférence des maires pour améliorer la gouvernance des intercommunalités. Mais elle existe de fait dans beaucoup d'endroits ! Dans les grandes intercommunalités, on retrouve des conseils communautaires d'une centaine

de personnes où seules une poignée s'exprime. Il faut être en capacité de le faire, connaître les dossiers... pas si simple ! Et les commissions thématiques ne travaillent pas toujours à fond les dossiers. Concernant la responsabilité des maires, on reconnaît que le maire est un rempart face aux incivilités mais une loi n'est pas suffisante si on n'oblige pas le système judiciaire à se réformer. Il faut arrêter de classer les affaires quand un maire est mis en cause ou agressé ! La loi n'apporte pas de vraies réponses en la matière.

Quelle sera le rôle de la commune et du maire demain ?

La commune rurale seule ne peut pas être la réponse aux enjeux locaux, faute de moyens. Mais elle reste le premier lien, le lieu où peuvent s'élaborer des réponses de proximité. C'est aussi le premier « guichet ». Le secrétaire de mairie fait souvent office d'écrivain public par exemple, il aide dans les pratiques du numérique... La commune a son intérêt pour aider les gens. La fonction du maire est d'être le « père » ou la « mère » de famille, trouver les équilibres, faire avec tout le monde, être un animateur, un médiateur, un facilitateur... Après, soit on limite ses ambitions à ce que l'on maîtrise (budget, réseau, moyens...) soit on est provocateur pour faire bouger les lignes, jusqu'à obtenir ce que l'on veut. Pour cela, il faut une capacité physique et morale, sortir de sa zone de confort. Je pense que ce ne sera plus possible pour un maire de rester dans sa tranquillité. Il faudra nécessairement se bouger !

¹ Plus d'infos sur <https://lesvoivres.fr/> et sur la banque d'expériences www.citoyensterritoires.fr

² AMRF : Association des Maires Ruraux de France : www.amrf.fr

³ NOTRé : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Nouvelles Ruralités et le Parlement Rural Français

C'est avec l'Association Nationale Nouvelles Ruralités (ANNR) que Citoyens et Territoires a co-organisé la rencontre du 2 décembre à Neuves-Maisons « Municipales 2020 : repenser le projet local, le lien à l'intercommunalité, la citoyenneté ». L'occasion d'alimenter les futurs travaux du Parlement Rural Français. Présentation.



« Créé le 4 juin 2019, lors de l'événement « Ruralisons », et porté par l'Association Nationale Nouvelles Ruralités, présidée par le sénateur Patrice Joly, le Parlement rural français rassemble des élus politiques de tous horizons, des chefs d'entreprise, des universitaires, des chercheurs, des professionnels du développement local, des responsables associatifs et des citoyens en vue d'inspirer les politiques publiques françaises et européennes destinées aux territoires ruraux.

Son approche collaborative, basée sur les échanges et la réflexion partagée, lui permet d'apporter une vision globale des ruralités, au plus proche des enjeux du quotidien.

Sa composition, définie par une grande diversité d'acteurs œuvrant pour les ruralités, lui assure de demeurer une instance pluraliste, indépendante et représentative.

Au cours de ses travaux, le Parlement rural français aura surtout à cœur de reconstruire une image positive des ruralités, en mettant en lumière les potentiels et les atouts qu'elles offrent à la France. Il s'agit, ainsi, de déconstruire le mythe de la métropolisation, qui adoube les grandes villes comme seuls acteurs innovants capable de créer emplois et richesse, mais aussi le mythe rural, condamnant trop souvent ces espaces, pour tendre vers une vision plus proche de la réalité vécue.

C'était, déjà, à cette fin que l'Association Nationale Nouvelles Ruralités, elle-même composée d'une pluralité d'acteurs représentatifs des territoires ruraux, avait participé à la mission « Agenda rural », chargée d'établir une série de mesures à même de réduire les fractures territoriales.

C'est ainsi que ce travail, entamé en début d'année, se poursuit et s'incarne désormais dans le Parlement rural français, afin de venir en aide concrètement et rapidement aux habitants ruraux, pour que Vivent les territoires et Vive la ruralité. »

Plus d'informations :

Association Nationale Nouvelles Ruralités : <https://www.les-nouvelles-ruralites.com/>



À LIRE...

Des communes et des citoyens. #engagezvous
descommunesetdescitoyens.fr
- 10 €



Un collectif de bénévoles associatifs et d'élus municipaux a lancé un appel le 25 mars 2019 : « Citoyens, engagez-vous dans la commune ».

Forts de leurs expériences locales, ils associent à cet appel les communes de France qui cherchent à « faire société » pour répondre aux nombreux défis du moment.

Le livre « Des communes et des citoyens » propose 4 récits de nouvelles pratiques politiques qui s'inventent à tâtons, misant sur la richesse de la coopération citoyenne à l'échelon local, s'appuyant sur les réalités quotidiennes et proches tout en restant connecté aux enjeux planétaires qui interrogent notre avenir commun. Un petit livre qui donne vraiment envie de s'engager !

Clin d'oeil !

Cette lettre est éditée par Citoyens&Territoires - Grand Est ● 7 rue Alexandre III, 54170 Colombey-les-Belles ● 03 83 52 80 62 ● accueil@citoyensterritoires.fr

● www.citoyensterritoires.fr

Directeur de la publication : Olivier Jacquin ● Rédacteur en chef : Kristell Juven

● Textes : Kristell Juven, ANNR

● Crédits photos : C&T, Mairie Les Voivres

● Illustration : Le Cil Vert

Réalisation : Marion Guericolas ● Dépôt légal : à parution ● ISSN : 2553-0941

Terres d'échos est réalisé grâce au soutien de :

